



Direction Générale des Études Technologiques  
Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal

## **PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements, PAQ-DGSE**

\*\*\*\*\*

### **TERMES DE RÉFÉRENCE**

Pour la

**Coordination pédagogique et technique du projet de formation et certification en management des organismes d'éducation/formation- (SMOE) conforme à la norme ISO 21001 version 2018 au sein de l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal.**

1. CONTEXTE DE L'ACTION .....
2. OBJECTIFS DE LA MISSION .....
3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION .....
4. TACHES A REALISER.....
5. LIVRABLES .....
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION .....
7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT .....
8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT .....
9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT .....
10. CONFLITS D'INTERET .....
11. CONFIDENTIALITE.....

## 1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre du second Projets d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), le MESRS a lancé un nouveau Fonds d'Innovation : le PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités (PAQ-DGSE) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers davantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance. Le Fonds PAQ-DGSE vise en particulier à appuyer chaque établissement bénéficiaire dans son propre projet de modernisation et s'articule autour des notions suivantes :

1. L'auto-évaluation institutionnelle, pour mesurer ses forces et faiblesses sur une base réaliste et dégager des pistes de développement ;
2. Le Plan d'Orientation Stratégique, pour afficher ses priorités de développement ;
3. Le Contrat avec le MESRS, qui concrétise l'engagement de l'État sur des objectifs de progrès partagés avec l'université bénéficiaire ;
4. Le financement basé sur la performance, qui incite établissement bénéficiaire à améliorer son efficacité dans la mise en œuvre du contrat et à la maintenir.

Dans ce contexte, **l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal** a reçu une allocation PAQ pour le financement de son Projet de Développement de la Gestion Stratégique de **l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal** « *Modernisation, bonne Gouvernance et renforcement de l'Employabilité à l'ISET KH (Projet MGE - ISET KH)* »

Dans le cadre de ce projet, **l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal**

invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la coordination pédagogique et technique **du projet de Formation et Certification en management des organismes d'éducation/formation-(SMOE) conforme à la norme ISO 21001 version 2018.**

Les organismes intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de l'ISET de Ksar Hellal: <http://www.isetkh.rnu.tn> doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le directeur de l'ISET ksar Hellal;
- Toute information indiquant que le Bureau a l'expérience et les compétences nécessaires et qu'il dispose d'experts qualifiés pour exécuter lesdits services selon le modèle de CV joint aux termes de références (maximum 6 pages)

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : **mehdi\_chehata@hotmail.fr** et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web de l'ISET Ksar Hellal

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de poste, ou déposées directement au bureau d'ordre l'ISET Ksar Hellal, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le **18/05/2021 à 12 heures 00mn**, heure locale, avec la mention suivante :

**«Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour la formation et certification en management des organismes d'éducation/formation-(SMOE) conforme à la norme ISO 21001 version 2018 *Projet PAQ-DGSE/ l'ISET Ksar Hellal*»**  
**l'ISET Ksar Hellal, Avenue Hadj Ali Soua 5070 Ksar Hellal, Tunisie**

**NB/ Les négociations et la signature du contrat doit être faite au plus tard une semaine après la sélection du Bureau d'étude.**

## **2. OBJECTIFS DE LA MISSION**

### **2.1. L'objectif Global de la Mission :**

Améliorer la compétitivité de **l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal** à travers la mise en place d'un système de Management permettant la satisfaction des attentes et des exigences de tous les acteurs de l'établissement (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs, partenaires, tutelles...).

### **2.2. Les Objectifs Spécifiques de la Mission :**

Développement des compétences du personnel de l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal pour l'établissement, la mise en œuvre, l'entretien et l'amélioration continue du système de management des organismes d'éducation/formation.

## **3. BENEFICITAIRE DE LA MISSION**

1. **Structure** : L'ISET de Ksar Hellal

2. **Personnes** :

- 9 personnes (membres du comité qualité de ISET KH) : Enseignants, personnels administratifs, techniciens et étudiants de l'ISET de Ksar Hellal(formation et certification)
- 15 personnels administratifs (formation)

3. **Lieu de formation** : La formation aura lieu à l'ISET Ksar Hellal ou aux locaux du consultant

## 4. TACHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de **l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal** :

- Elaborer un plan de mise en œuvre des actions de formation demandées.
- Organiser la mise en œuvre des activités de formation et certification programmées au profit des enseignants, personnels administratifs, techniciens et étudiants de **l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal** comme suit :
  - **Formation des membres du comité qualité en management des organismes d'éducation/formation-(SMOE) conforme à la norme ISO 21001 version 2018,**
  - **Certification des membres de comité qualité en management des organismes d'éducation/formation-(SMOE) conforme à la norme ISO 21001 version 2018,**
  - **Formation de 15 personnels administratifs sur les exigences de la norme ISO 21001 :2018 portant sur le management des organismes d'éducation/formation.**
- S'assurer de la qualité des formations programmées (programmes, supports, mise en œuvre) et présenter aux prestataires des formations, toute proposition de mesures correctives s'il y a lieu ;
- Evaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des candidats ;
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à **l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal** et au Coordinateur du Projet PAQ-DGSE **l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal**, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

## 5. LIVRABLES

1. Formation de 4 enseignants, 3 personnels administratifs, 1 technicien et 1 étudiant (membres du comité qualité) en management des organismes d'éducation/formation-(SMOE) conforme à la norme ISO 21001 version 2018
2. Certification de 4 enseignants, 3 personnels administratifs, 1 techniciens et 1 étudiant (membres du comité qualité) en tant qu'auditeur interne en

management des organismes d'éducation/formation-(SMOE) conforme à la norme ISO 21001 version 2018.

3. Formation de 15 personnels administratifs sur les exigences de la norme ISO 21001 :2018.
4. Rapports d'avancement en terme de chaque action comportant les listes de présence des participants à la formation et ou à l'examen de certification ainsi que les différents supports de formation en annexe.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par **de l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal** et le comité de suivi du projet **PAQ/DGSE de l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal**. Une fois validés, tous les rapports seront remis à **l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal** en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'ISSET Ksar Hellal dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

## 6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

Le soumissionnaire assurera l'organisation (logistique + vouchers) des sessions de certification pour les candidats.

Des réunions périodiques de coordination seront prévues dans le siège **de l'Institut Supérieur des Études** durant la période : Juin- décembre 2021 et les dates seront fixées ultérieurement par **l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal** après concertation avec le bureau concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par **de l'Institut Supérieur des Études Technologiques de Ksar Hellal** Lors de la négociation du contrat.

## 7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU BUREAU D'ETUDE

Peuvent participer à cette consultation les bureaux (organismes de formation et de d'expertise) ayant :

- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de projets de formation et de certification dans le domaine de management des organismes d'éducation/formation-(SMOE) conforme à la norme ISO 21001
- Accrédité par TUNAC ou autre organisme d'accréditation reconnu selon IEC 17021 pour la certification des systèmes de management de la qualité
- Une expérience de mise en œuvre de système de management de la qualité et/ou système de management des organismes d'éducation/formation des structures de l'enseignement supérieur ;
- Avoir participé à des actions et projets similaires ;

## 8. PIÈCES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTERET

- Lettre de candidature
- Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives
- Références récentes et pertinentes en missions similaires
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
- Curriculum Vitae des experts qui vont intervenir dans cette action.

## 9. MODE DE SÉLECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection de consultant et en particulier celui de(s) expert(s) responsable(s) de la qualité de formation (personne(s) physique(s)) selon les directives de la Banque Mondiale.

La sélection du consultant est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004, mises à jour en Janvier 2011 ».

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères de Sélection	Notation
Carrière professionnelle pertinente pour la mission	50
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission (Pour les experts)	30
Expériences générales du Bureau/ consultant	20
Total	100

Un Procès Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

## **10. CONFLIT D'INTERET**

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

## **11. CONFIDENTIALITE**

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.